Le P'tit Lavausien

AVRIL 2010

Inondation du 28 février

Dans la nuit du 27 au 28 février, vers 4h30, Lavau-sur-Loire a subi une forte inondation.

Les forts vents de la tempête Xynthia, conjugués au fort coefficient de marée et à une importante dépression ont provoqué une forte montée des eaux de la Loire.

Une partie du bourg (rue de la mairie, place du calvaire, rue du port, rue du foyer), le port, une partie des villages de la Garenne, de la Fontaine, de l'Orme ont été envahis par les eaux.

Les routes départementales vers Bouée et vers Donges ont été submergées.

Vingt-deux habitations et/ou garages ont été sinistrés.

Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté leur aide le jour même ou les jours qui ont suivi pour nettoyer et remettre en état.

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu le 11 mars 2010. Nos voisins de Bouée, Donges, Cordemais ont également été fortement touchés.

Infos travaux....

Les toitures du local du Vélo Club Lavausien et de l'atelier municipal ont été refaites.

Travaux en cours et à venir :

- Fleurissement à Bel air et le long du cimetière
- Réalisation d'un dossier d'architecte pour modification de l'atelier et du local du Comité des fêtes
- Etude en cours pour transformation du préau de l'ancienne école primaire en salle de conseil municipal accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Réparation du réseau d'assainissement : l'entreprise Elyo a été choisie et les travaux vont commencer prochainement.
- Changement de la conduite d'alimentation en eau potable rue de la mairie

Quelques nouvelles de l'école…

Piscine

A compter du mois d'avril 2010, les GS-CP-CE1 iront à la piscine de Cordemais chaque jeudi après-midi.

Activité « danse » avec l'ADDM

Comme chaque année, une animatrice de l'Association Départementale Musique et Danse en Loire-Atlantique propose aux enfants des deux classes primaires de découvrir la danse contemporaine et de préparer un spectacle qui est ensuite présenté aux familles. Cette activité aura lieu cette année le mardi après-midi, à partir du 6 avril.

La fête de l'école aura lieu le samedi 19 juin 2010.

Sommaire

Inondation	*1*
Infos travaux	*1*
Ecole	*1*
Boulangerie	*2*
TNT	*2*
Tri CCLS	*3*
Comité des fêtes	*3*
Vélo Club	*3*
Don du sang	*3*
Amicale Laique	*4*
Une idée pour plus de solidarité	*4*
L'art prend l'air	*4*

Le P'tit Lavausien - Avril 2010 - Directeur de la publication : M. le Maire
Tirage : 350 exemplaires - Réalisation : I.D.A Imprimerie - 02 40 58 31 03 - www.ida-imprimerie.com

Boulangerie - dépôt de pain

La boulangerie de Monsieur et Madame BOUSSEAU a fermé à la fin du mois de février dernier.

Un dépôt de pain sur commande est ouvert au bar-tabac-presse de l'Ecluse, rue du port.

L'établissement est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 13h15 et de 16h30 à 20h45.

La télé tout numérique à compter du 18 mai 2010

A partir de cette date, vos téléviseurs ne recevront plus les 6 chaînes analogiques (TF1, France 2, France 3, Canal + en clair, France 5/Arte et M6) et les foyers qui ne reçoivent pas la TNT (Télévision numérique Terrestre) auront alors un écran noir.

Vous devez donc acheter un décodeur TNT ou une nouvelle télévision écran plat avec la TNT intégrée. Le coût d'un décodeur TNT est compris entre 20 et 350 euros. Il existe 4 sortes de décodeur : simple tuner, simple tuner HD (Haute définition), double tuner et double tuner HD.

Le double tuner permet d'enregistrer un programme et de regarder un autre programme.

La HD (Haute Définition) permet une meilleure qualité d'images à condition d'avoir une télévision LCD ou plasma avec une résolution minimum de 1920 x 1080 pixels.

Le prix d'une télévision TNT ou TNT HD varie entre 300 et 1000 euros selon la taille de l'écran et la résolution de l'image.

Si vous optez pour le décodeur, vérifiez que votre téléviseur possède une prise péritel et effectuez les branchements (voir ci-contre).

Vous pouvez obtenir une aide financière pour l'achat de l'équipement et d'une antenne pour votre résidence principale à condition de ne pas payer la redevance audiovisuelle et selon vos ressources (voir tableau en bas à droite).

Votre facture d'achat devra être établie après le 1er mars 2010 et jusqu'au 18 août 2010.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires en appelant le numéro de téléphone ou en consultant le site internet ci-dessous :

Branchement du décodeur TNT

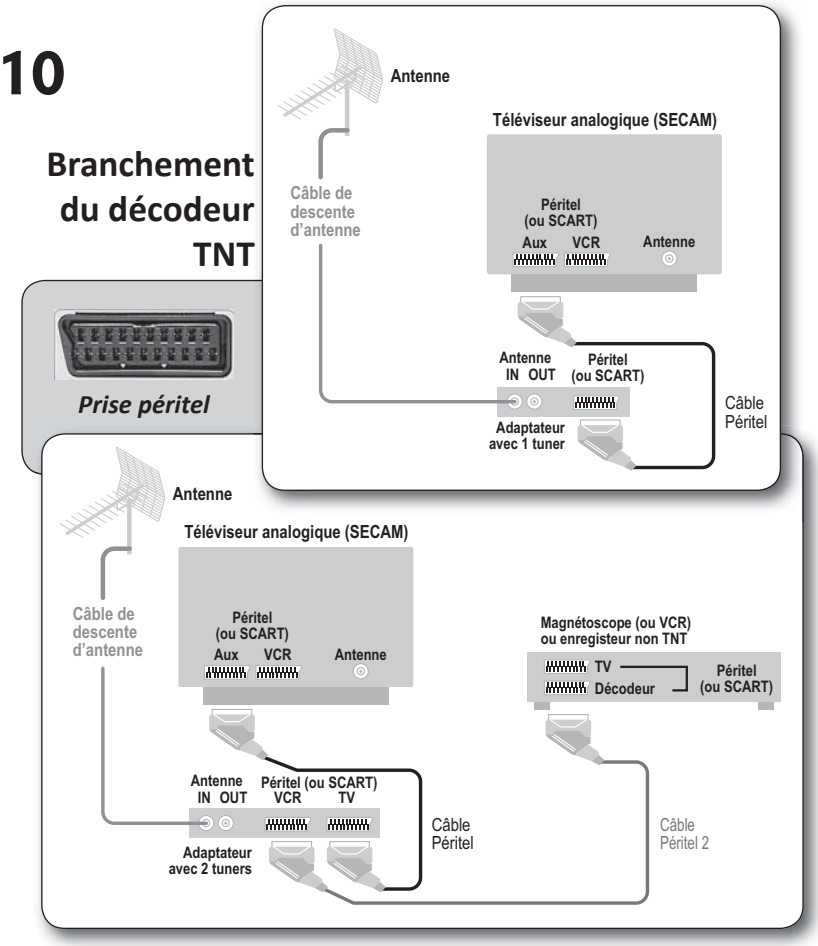

Obtention d'une aide financière

Aides financières à l'intention des foyers recevant la télévision à 6 chaînes au maximum à l'aide d'une antenne râteau ou intérieure		
En zone de réception de la TNT		Hors zone de réception de la TNT
Aide à l'équipement d'un montant maximal de 25 €	Aide à l'antenne d'un montant maximal de 120 €	Aide à la réception d'un montant maximal de 250 €
Conditions financières d'éligibilité		
Être dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public*	**Être dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public***	**Aucune condition**
Conditions de ressources : revenu fiscal de référence inférieur à 8 000 € pour la première part ; + 1 500 € pour les quatre premières demi-parts ; + 2 500 € pour chaque demi-part supplémentaire.	Conditions de ressources : revenu fiscal de référence inférieur à 20 000 € pour la première part ; + 1 500 € pour les quatre premières demi-parts ; + 2 500 € pour chaque demi-part supplémentaire.	Aucune condition de ressources.

* Nouvelle dénomination à compter de 2010 (être exonéré de la redevance audiovisuelle selon l'ancienne formulation).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

0 970 818 818 numéro non surtaxé
(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)
www.tousaunumerique.fr

tous au numérique!

Une assistance technique gratuite à domicile est prévue pour les personnes vulnérables de plus de 70 ans face au changement technique que représente le passage à la télé tout numérique. Elle permet de les aider à régler leur poste de TV principal sur les chaînes de la TNT et de pouvoir ainsi continuer à regarder la télévision lors de l'extinction définitive du signal analogique.

Certains décodeurs pourraient mal fonctionner du fait d'une capacité insuffisante pour la réception de toutes les informations numériques des chaînes TNT.

FAITES ATTENTION AUX DEMARCHEURS TELEPHONIQUES ET A DOMICILE. N'HESITEZ PAS A DEMANDER CONSEIL A VOS PROCHES.

« EN CAS DE DOUTE OU DE BESOIN DE CONSEIL, LAISSEZ VOS COORDONNEES A LA MAIRIE ET NOUS VOUS RENDRONS VISITE. »

Vélo Club Lavausien :

Les prochains évènements du VCL à noter sur vos agendas :

- Dimanche 20 juin : Randonnée de Lavau-sur-Loire (circuits cyclos, VTT, pédestres)
- Dimanche 29 août : Randonnée familiale sur la journée avec le pique-nique

Comité des Fêtes

Le printemps arrive et la fête du port du dimanche 13 juin 2010 prend doucement forme. Actuellement, le Comité des Fêtes prépare cet événement important pour la commune et qui implique beaucoup de bonnes volontés.

Comme chaque année, des groupes musicaux, des animations diverses, une belle brocante seront au rendez-vous, le tout parfumé par les odeurs d'anguilles poêlées, de crêpes et autres saveurs.

Venez participer avec nous, même ponctuellement, à la bonne marche de cet événement !

Vous pouvez joindre notre président Jean-Michel Gauvin au 02 40 56 19 51.

Pour la brocante, contactez Denis Lefèvre au 06 23 84 96 87.

Pour que cette manifestation soit une réussite, merci d'avance.

Le Comité des Fêtes.

Fête du port 2009

Tri des déchets dans les lieux publics :

La communauté de communes Loire et Sillon a mis en place l'opération « Tri exemplaire dans les lieux publics »…

Cela consiste à disposer des caissettes, des supports et sacs de tri (avec des affichettes explicatives) dans la plupart des salles et lieux publics du territoire : complexes polyvalents, salles de sport, écoles, restaurants scolaires, centres aérés, mairies, salles culturelles, clubs de jeunes ou des anciens, plans d'eau…

La communauté de communes Loire et Sillon sensibilise ainsi aux enjeux du tri les associations et divers utilisateurs de ces équipements.

Pour aller plus loin, la communauté de communes installera des panneaux d'information et des contenants spécifiques lors des différentes fêtes et rassemblements.

Chacun doit contribuer au tri de nos déchets à la maison mais aussi à l'extérieur. C'est pourquoi la communauté de communes Loire et Sillon demande à tous les utilisateurs d'assurer le tri des déchets lors de l'utilisation des salles communales et associatives. Nous comptons sur vous pour faire de cette opération un succès.

Tout ce qui n'est pas trié est enfoui, alors trions pour limiter l'enfouissement !

Le service environnement de la CCLS se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 02-40-56-82-53.

Association pour le don de sang bénévole de Savenay et ses environs

Contact à Lavau sur Loire : Gilbert Rivière – 02.40.58.38.38.

En 2009, l'E.F.S. (Etablissement Français du Sang) a organisé 9 collectes sur le secteur avec le concours de l'association locale : 2 à Prinquiau et 7 à Savenay.

Bilan de l'année : 860 personnes présentées dont 8,60% en premier don.

Pour donner votre sang :

- Avoir 18 ans
- Etre en bonne santé
- Peser au moins 50 kg
- Conseils : ne venez pas à jeun et lors du premier don, pensez à apporter une pièce d'identité.

Pour toutes informations complémentaires sur le don du sang : www.dondusang.net

Dates des prochaines collectes :

- A Savenay de 8h30 à 12h30 au complexe polyvalent les samedis 5 juin, 3 juillet, 7 août, 9 octobre et 4 décembre 2010.
- A Prinquiau, de 16h30 à 19h30 à la salle municipale, route de Besné les jeudis 3 juin et 7 octobre 2010.

Amicale Laïque

L'Amicale Laique Lavausienne vous retrouvera pour la Fête du Port du 13 juin 2010, avec la pêche aux canards et une vente de gâteaux faits maison.

La Fête de l'école se déroulera le samedi 19 juin. Cette animation sera placée sous le thème du cinéma. Vous retrouverez des stands de jeux, de restauration, maquillage, ainsi que le tirage de notre tombola. Les tickets seront vendus par les enfants de l'école et leur famille à partir de mi-mai. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

L'argent récolté lors de ces manifestations servira à financer matériels et projets de l'école de notre commune.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour animer les stands.

N'hésitez pas à contacter Anne-Sophie ALLIX (02 40 56 15 40), même une heure de votre temps nous aidera.

Nous comptons sur vous…

Amicalement vôtre,

Amicale Laique Lavausienne

L'art prend l'air en Loire-Atlantique…!!

Les 10 et 11 avril, partez à la rencontre des artistes et de leurs univers créatifs.

Ils vous recevront dans leurs ateliers, mais aussi chez des particuliers ou dans d'autres lieux choisis pour l'occasion... Apprêtez-vous à prendre l'art à pleins poumons !

Où ?

Partout en Loire-Atlantique !

Horaires

De 12h à 19h.

Tarifs

Entrée libre

Public

Tous publics

Près de chez nous, quelques artistes peintres nous ouvrent leurs ateliers :

MANCEL B. (La Vigne de Meaux à Bouée), Pierrick TUAL (1 rue de la Bonnelière à Prinquiau), Armel LE SEC'H (Ecole maternelle Diwan à Savenay), Alberto MINO (Le Drouillay à Savenay).

Une idée pour plus de solidarité…

Jusqu'au 30 avril 2010, proposez votre projet au Conseil général...

Actions de solidarité de voisinage, échanges de biens contre savoir-faire, rencontres interculturelles, création de liens intergénérationnels… Toutes les idées pourvu qu'elles soient innovantes, sont les bienvenues à condition, évidemment, qu'elles ne concurrencent pas une activité déjà existante. Les projets retenus pourront bénéficier d'une aide financière d'un montant maximum de 10 000 euros et d'un coup de pouce significatif en terme de publicité.

Penser « collectif »

L'appel à projets du Conseil général s'adresse à des personnes motivées, à des citoyens souhaitant réaliser ensemble et développer sur leur lieu de vie, un service d'aide à la personne. Pour Patrick Mareschal, président du Conseil général, l'objectif du projet est clair : « Ces différentes initiatives doivent permettre un rapprochement des individus les uns avec les autres, l'accès aux services et aux activités locales les plus isolées. Ces projets peuvent être de véritables sources d'inspiration pour l'ensemble de la collectivité et apporter une réelle ''plus-value sociale'' ».

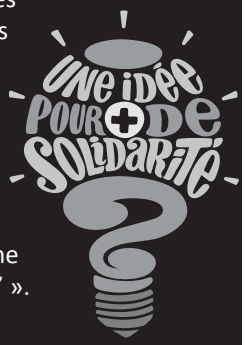

Infos pratiques

Qui est concerné ?

- Tout groupe de personnes peut répondre à l'appel à projets, qu'il soit formalisé en association ou non dans un premier temps
- Les moins de 18 ans peuvent déposer un projet sous réserve d'être sous la responsabilité d'un majeur identifié, reconnu comme le porteur du projet et qui devra être le président de l'association.

Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 30 avril 2010 par courriel ou par courrier postal à M. le Président du Conseil général Patrick Mareschal à l'Hôtel du Département.

Renseignements au 02.40.99.16.90
ou uneidee@cg44.fr
et sur www.loire-atlantique.fr.